

# Rééducation professionnelle, l'emploi des personnes avec l'handicap

---

**Par Jarmila Hladilová  
Mgr. Andrea Pavelková**

ANPE RT – agence régionale à Ostrava

[jarmila.hladilova@ot.mpsv.cz](mailto:jarmila.hladilova@ot.mpsv.cz)

[andrea.pavelkova@ot.mpsv.cz](mailto:andrea.pavelkova@ot.mpsv.cz)

**Ostrava, 4.10.2012**

## Données sur le chômage au 31.8.2011

---

- **Région de Moravie et Silésie :**

**Total 73 396**

**Personnes avec l'handicap 8 995**

**Taux de chômage 11,1%**

- **Ostrava:**

**Total 21 204**

**Personnes avec l'handicap 2 226**

**Taux de chômage 11,9 %**

# Emploi des personnes avec l´handicap

## Loi 435/2004 Rec. §67 - §84

---

### Définition de la personne avec l´handicap /OZP/ est la suivante

- Ayant été reconnue par l´administration de la sécurité sociale comme invalide du 3- ème niveau (ci- après la „personne avec l´handicap plus grave ")
- Ayant été reconnue par l´administration de la sécurité sociale comme invalide du 1- er ou du 2 – ème niveau
- Ensuite, des personnes physiques, qui, sur la base de la décision de l´administration de la sécurité sociale, ne sont plus invalides, et ceci pendant la durée de 12 mois à compter de cette décision.

## Rééducation professionnelle

---

- Les personnes avec l'handicap ont le droit à la rééducation professionnelle.
- Elle est prise en charge par l'agence régionale de l'ANPE compétente, selon le domicile de la personne avec l'handicap, en collaboration avec les centres de rééducation professionnelle. L'ANPE peut aussi, à partir d'une demande écrite, déléguer une autre personne morale ou physique.
- La rééducation professionnelle est une activité systématique, ayant pour but obtenir et conserver un emploi adapté de la personne avec l'handicap, qui, sur la base de la demande, est assurée par l'agence régionale de l'ANPE. Cette dernière prend en charge les coûts correspondants.

# Formes de la rééducation professionnelle

---

- Consultations
- Préparation professionnelle
- Préparation pour le travail
- Formations de rééducation spécialisées
- Recherche de l'emploi
- Maintien et changement de l'emploi, changement du métier
- Création des conditions adaptées pour l'exercice de l'emploi
- Création des conditions appropriées pour l'exercice d'une autre activité rémunérée (SVČ)

## Préparation professionnelle

### §72 à §73 de la Loi 435/2004 Rec., §3 arrêté 518/2004 Rec.

---

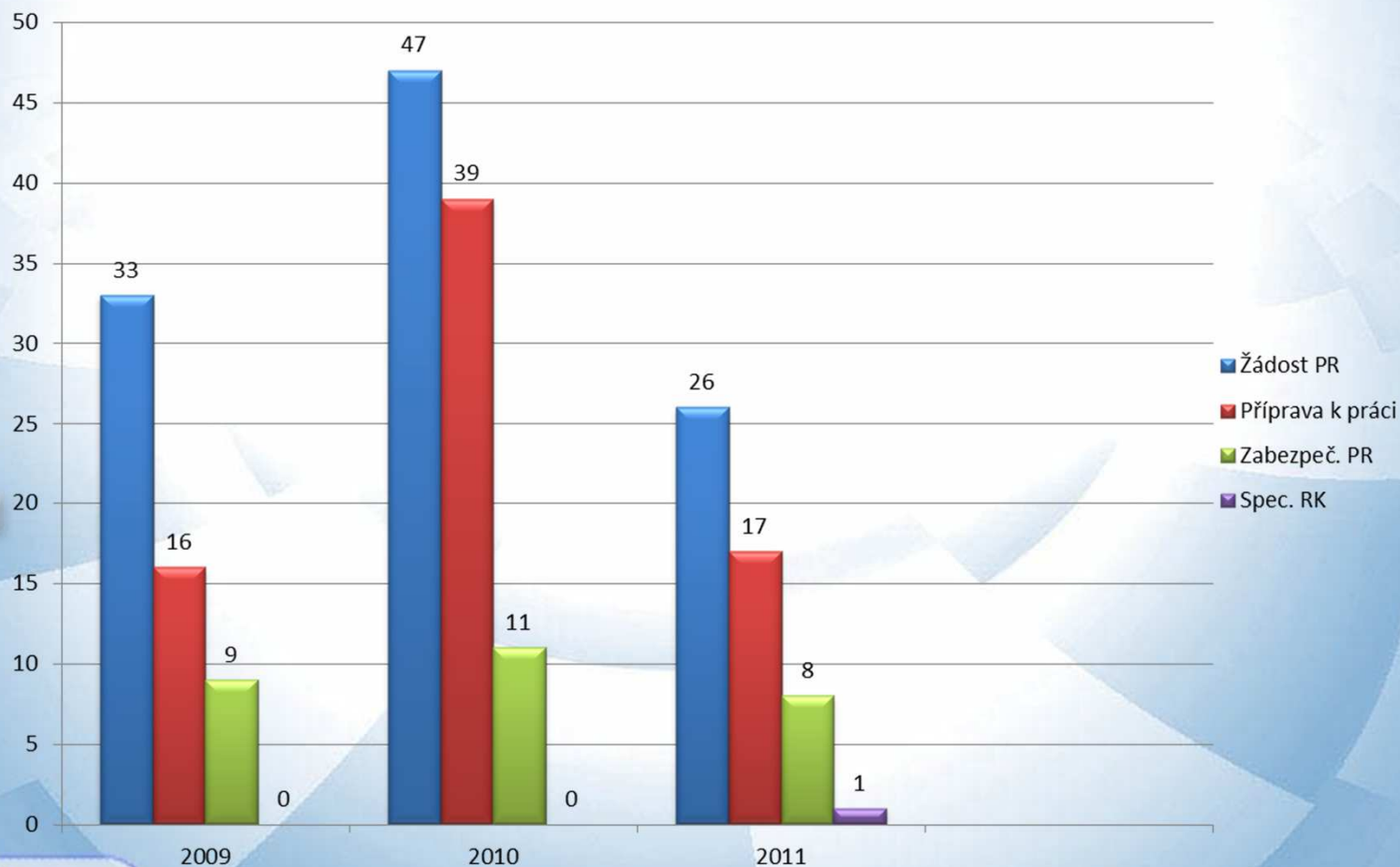
- La préparation professionnelle est une activité ayant pour but la préparation de la personne avec l'handicap à un poste de travail adapté, ainsi que l'acquisition des connaissances, habiletés et coutumes nécessaires pour l'exercice du métier choisi, ou d'une autre activité rémunérée.
- Durée – max. **24 mois**
- La préparation professionnelle de la personne avec l'handicap a lieu
  - a) **aux lieux de travail de son employeur**
  - b) **aux lieux de travail protégés d'une personne morale ou physique**
  - c) **dans les établissements d'éducation**
- Le *Certificat* est délivré à l'issue de la préparation professionnelle.
- La personne avec l'handicap a le droit à une „**allocation de rééducation**”
- La personne a le droit de toucher cette allocation même si elle n'est pas enregistrée dans la liste des candidats à l'emploi.

## Cours de rééducation spécialisés §74

---

- Les cours de rééducation spécialisés peuvent être organisés pour les personnes avec l'handicap. Les conditions de leur réalisation sont identiques comme en cas de la reconversion (§ 109)
- Pendant ces cours, les personnes avec l'handicap ont le droit à une **„allocation de rééducation“**.
- La personne a le droit de toucher cette allocation même si elle n'est pas enregistrée dans la liste des candidats à l'emploi.

# Résumé de la rééducation professionnelle réalisée (PR) dans les années 2009 - 2011





## Etablissements où la Préparation professionnelle a eu lieu

---

- **Association civique Anima Viva Opava** travaux auxiliaires dans la cuisine, ménage, préparation des boissons, service auprès des clients, petits achats, travail avec le textile de café,
- **CAT Vln-ka plus, s.r.o.** travail avec le carton onduleux, le fil chirurgical, finition des bijoux, vendeuse des produits du CAT, fabrication des produits décoratifs
- **Carité Saint -Alexandre** travaux de couture, ménage, travaux auxiliaires, séparation du textile, travail dans l'atelier de céramique, démontage du matériel électronique blanc
- **Association civique VIZ-CENTRUM** travail dans la buanderie, travaux de construction préparatifs et de finition, travaux de peinture
- **Association TRIGON** travail dans l'atelier de textile et de bois, travaux de jardinage et administratifs
- **VDI Meta – coopérative de production des invalides** administration, travail sur PC, internet, finition du matériel publicitaire, travail au centre de l'attention aux clients

## Etablissements où la Préparation professionnelle a eu lieu

---

- **spol. POLYFOL s.r.o.** finition des produits, fabrication des matériaux d'emballage
- **Carité Ostrava** travaux réprographiques, services liés au maniement des machines d'imprimerie ou le traitement graphique du matériel pour l'impression dans les différents logiciels, travail sur PC et accessoires, travail avec les logiciels graphiques, traitement des données digitales, création et maintenance des pages web, maniement pour l'impression tampon, copies, maniement de la machine à plier, empreinte, coupure du papier
- **Association civique TRIANON** établissement des projets et de la technologie informatique
- **Servis 22 spol.s.r.o.** services de sécurité
- **PRAPOS** travail dans la buanderie
- **Richard Švéda – SMILEX** travaux administratifs dans une agence de voyage

## **Etablissements dans lesquels la préparation professionnelle a été réalisée**

---

- **VDI METROS – coopérative de production des invalides**  
métrologie, étalonnage des appareils de mesure
- **Lycée chimique academicien Heyrovský** travaux auxiliaires dans la cuisine

# CAT "Petra Petříková" – travail avec le carton onduleux

---



## **CAT Carité Ostrava à Hrabyně - lieu de travail pour le traitement graphique du matériel à imprimer, lieu de travail pour l'impression tampon**

---



## CAT Carité Saint- Alexandre – atelier de couture

---



## **VDI Meta – coopérative de production des invalides – administration, finition du matériel publicitaire**

---



## **o.s. ANIMA VIVA, Klub Kafe Ostrava**

---





## **o.s. ANIMA VIVA, Kafárna**



## **Autres prestations des ANPE proposées aux personnes avec l´handicap**

---

- **Emploi protégé - §75**
- **Allocation destinée aux coûts d´exploitation d´un poste de travail protégé - §76**
- **Caractéristiques d´un poste de travail protégé - §77**
- **Contribution pour le soutien de l´emploi des personnes avec l´handicap à un poste de travail protégé - §78**

## Poste de travail protégé /CHPM/ - § 75

---

- Il s'agit d'un poste de travail, créé par l'employeur et destiné aux personnes avec l'handicap sur la base de l'accord écrit, conclu avec l'ANPE.
  - Il doit être exploité pendant, au moins, 3 ans à compter du jour, convenu dans l'accord.
  - ANPE peut accorder
    - subvention pour **la création du poste de travail protégé**
      - à l'employeur
      - à la personne, titulaire de la licence professionnelle
    - subvention pour **le paiement partiel des coûts d'exploitation**
      - à l'employeur
      - à la personne, titulaire de la licence professionnelle
- Au maximum **48 000,- CZK/an**

## Utilisation de la subvention

### **Région de Moravie et Silésie (Ostrava)**

#### Poste de travail protégé – SVČ création:

Année 2010 - 544.000,- CZK - 5 postes de travail (354.000,- CZK - 3 postes de travail)

Année 2011 - 105.000,- CZK - 3 postes de travail

Année 2012 - 40.000,- CZK - 1 postes de travail

#### Poste de travail protégé, CAT – créés par l'employeur i:

Année 2010 - 8.200.000,- de CZK - 95 postes de travail t (978.000,- Kč - 8 míst)

Année 2011 - 4.747.000,- de CZK - 66 postes de travail

Année 2012 - 640.000,- de CZK - 12 postes de travail

#### Poste de travail protégé, CAT – coûts d'exploitation :

Année 2010 - 35.471.000,- CZK

Année 2011 - 22.900.000,- de CZK

Année 2012 - 10.973.000,- de CZK

## **Subvention pour le soutien de l'emploi d'une personne avec l'handicap au poste de travail protégé - §78**

---

- Un employeur, qui emploi à un poste de travail protégé défini avec plus de 50% de personnes avec l'handicap du total de son effectif, a le droit de toucher une subvention pour le soutien de l'emploi de telles personnes.

**Région de Moravie et Silésie – au total 4.754 postes de travail protégés définis**

**Ostrava – au total 1.929 CPM définis (120 sujets)**

- L'employeur touche la subvention s'élevant à 75%/mois des coûts de personnels, réellement dépensés, pour les employés avec l'handicap, y compris les charges de la sécurité sociale et la contribution pour la politique nationale de l'emploi, ainsi que les charges de la sécurité maladie, acquittés par l'employeur de l'assiette d'un tel employé, mais au maximum 8.000 CZK.
- Cette subvention est versée toujours après la fin du trimestre, sur la base de la demande.

## Utilisation de la subvention

### **Région de Moravie et Silésie :**

Année 2010 – 266.868.000,- de CZK

Année 2011 – 312.279.000,- de CZK

Année 2012 – 251.553.000,- de CZK (le 3- ème trimestre 2012 non inclu)

### **District Ostrava:**

Année 2010 - 105.739.000,- de CZK

Année 2011 - 95.196.000,- de CZK

Année 2012 - 70.237.000,- de CZK (le 3- ème trimestre 2012 non inclu)

## Obligation portant sur l'emploi des personnes avec l'handicap /§81 - §84/

---

- Les employeurs avec plus de 25 salariés sont obligés d'employer les personnes avec l'handicap à la limite s'élevant à la proportion obligatoire de telles personnes de son effectif total.

- **Proportion obligatoire - 4%.**

- L'employeur obéit à cette obligation de façon suivante:

a) par le salariat d'une personne avec l'handicap

b) par l'achat des produits ou des services aux employeurs

qui emploient plus de 50% personnes avec l'handicap (max. 36 fois le salaire moyen dans l'économie nationale pour chaque personne avec l'handicap converti/ année calendaire)

c) acquittement dans le budget national (2,5 fois le salaire moyen)

**Merci de votre attention**

---